



Lettre d'information N°15 - 13 avril 2023

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Plan souveraineté fruits et légumes : Dans le cadre du plan de souveraineté fruits et légumes et de France 2030, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture a annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les agroéquipements innovants dédiés à la filière. Les exploitants pourront déposer leur dossier cet été. [En savoir plus](#)

Impôt sur les revenus 2022 : Ouverture du service en ligne de la déclaration des revenus 2022 jeudi 13 avril 2023. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

De nouvelles précisions sur les dossiers PAC : L'arrêté du 31 mars 2023 apporte des informations complémentaires notamment sur la possibilité de modifier sa demande d'aides. [En savoir plus](#)

ICHN : L'arrêté du 11 avril 2023 revient sur les conditions d'attribution des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) dans le cadre de l'agriculture de montagne et des autres zones défavorisées. [En savoir plus](#)

Traçabilité des bovins : L'arrêté du 3 avril 2023 complète les règles d'enregistrement et d'identification des bovins à des fins de traçabilité animale telles que prévues par la réglementation européenne. [En savoir plus](#)

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Deux arrêtés du 20 et 21 mars 2023 parus au Journal officiel du 13 avril 2023 portent constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [En savoir plus](#)

Apiculture : La décision de FranceAgriMer n° INTV-SIIF-2023-11 du 28 mars 2023 détaille les modalités de mise en œuvre du Programme Sectoriel Apicole 2023-2027. [En savoir plus](#)

Forfait kilométrique 2023 : L'arrêté du 27 mars 2023 fixe le barème forfaitaire permettant l'évaluation des frais de déplacement relatifs à l'utilisation d'un véhicule par les bénéficiaires de traitements et salaires optant pour le régime des frais réels déductibles. [En savoir plus](#)

Vaccination contre l'influenza aviaire : Le plan d'actions destiné à rendre opérationnelle la vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans les élevages à compter de l'automne 2023 se poursuit selon le calendrier établi avec la publication de l'avis de l'Anses et le lancement de l'appel d'offres pour une première commande de vaccins, explique-t-on au ministère de l'Agriculture. [En savoir plus](#)